



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

COMMUNICATION AUX CRÉANCIERS

1. **Débitrice: B.v.B. Development SA en liquidation,**
Grand'Places 14, 1700 Fribourg
2. **Remarques:** Les créanciers ont reçu à leur adresse connue une communication relative à la cession de droits et à des opérations de réalisation. Les créanciers qui n'auraient pas reçu cette communication peuvent la demander au liquidateur de la faillite Me Christophe de Kalbermatten, Etude Python & Peter, Av. de la Gare 28, 1950 Sion, par tél. : +41 (0)27 327 33 33, de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h30.

Les droits indiqués dans la communication précitée peuvent être exercés dans un délai de 20 jours suivant la présente publication.

La publication dans la FOSC fait foi pour le calcul des délais et les conséquences juridiques y afférentes.

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
3003 Berne

02764345

